

# Charte RSE

Mai 2025

Conscients de leur impact sur la société et l'environnement, les Acteurs de la French Care ont adopté une **charte RSE commune** pour structurer leurs engagements sociétaux et environnementaux.

Ce texte incitatif reflète une volonté d'amélioration continue et offre un positionnement clair aux membres de l'association, tout en renforçant leur crédibilité auprès de leurs parties prenantes.

Construite à partir des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les États membres des Nations Unies, les membres de l'association ont retenu ceux qui leur semblaient les plus pertinents pour le secteur de la santé. Cette charte complète les initiatives existantes au sein de chacun des membres. Elle valorise les engagements des Acteurs de la French Care en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

**Les engagements** détaillés dans cette charte s'inscrivent en cohérence avec la mission des Acteurs de la French Care et leurs positionnements respectifs dans l'écosystème de santé. Ils peuvent correspondre :

- à leurs actions directes,
- à des dispositifs de veille et de mesure d'impact influant sur leurs engagements,
- ou encore à l'adoption de bonnes pratiques alignées avec leur propre politique RSE, même lorsqu'elles dépassent leur cœur de métier.

Chaque membre est encouragé à enrichir ces engagements par des actions concrètes.

La diffusion des bonnes pratiques repose sur l'échange d'expériences et l'amélioration continue.

Ainsi, chaque membre vise une gouvernance transparente afin d'assurer l'intégration de ces engagements dans son agenda stratégique.

Il s'associe à un suivi régulier et à une démarche d'amélioration collective.

# ACTEURS DE LA FRENCH CARE



## Charte RSE

Mai 2025

### NOS ADHÉRENTS



### NOS PARTENAIRES





## Pilier 1

### Œuvrer au bien-être et à la santé pour tous

---

Les **Acteurs de la French Care** s'engagent à faciliter l'accès aux soins, à soutenir les professionnels de santé dans leur mission, et à renforcer l'accès à des solutions de santé innovantes.

Référence :

- ODD 3 - Bonne santé et bien-être – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge.



## Pilier 2

### Réduire les inégalités et promouvoir l'égalité des chances

---

Les **Acteurs de la French Care** s'engagent à renforcer l'égalité des chances, à donner accès à des parcours professionnels inclusifs, à encourager une culture basée sur la diversité et le respect, en tant qu'employeur ou dans le cadre de l'impact de leurs activités auprès des patients ou des professionnels de santé.

Références :

- ODD 5 - Égalité entre les sexes - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- ODD 8 - Travail décent et croissance économique - Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
- ODD 10 - Réduction des inégalités - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.



### Pilier 3

## Lutter contre le changement climatique. Produire et consommer de manière responsable

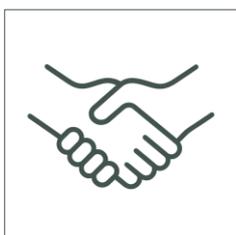
---

Les **Acteurs de la French Care** s'engagent à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement, à promouvoir l'utilisation d'énergies propres, à participer à la réduction de l'empreinte carbone du secteur de la santé tout en stimulant l'innovation durable et la résilience climatique.

Ils s'engagent également à promouvoir des achats, une consommation et une production responsables.

#### Références :

- ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable - Assurer l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.
- ODD 12 - Consommation et production responsables - Établir des modes de consommation et de production durables.
- ODD 13 - Lutte contre le changement climatique - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs impacts.



### Pilier 4

## Renforcer la coopération et les partenariats

---

Les **Acteurs de la French Care** promeuvent le partage de bonnes pratiques et une démarche partenariale pour atteindre les objectifs RSE.

Ils favorisent la coopération entre les acteurs, développent un écosystème dynamique, porteur d'initiatives collectives innovantes et vertueuses.

#### Référence :

- ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs - Renforcer les moyens de mise en oeuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

# Charte RSE

Mai 2025

## Exemples d'actions mises en place

*Les actions présentées ci-dessous illustrent concrètement les engagements de la charte.*

*Cette liste, non exhaustive, reflète les initiatives déjà mises en place par certains membres ayant participé à la commission RSE ou à l'enquête de novembre 2024 menée par les Acteurs de la French Care.*

***Elle a vocation à s'enrichir au fil des contributions de chacun.***

**+ d'informations : [www.acteursdelafrenchcare.fr](http://www.acteursdelafrenchcare.fr)**

### **Pilier 1 : Œuvrer au bien-être et à la santé pour tous**

- Déploiement d'outils innovants permettant de libérer du temps aux soignants et aux équipes administratives des établissements de santé (Hublo, Kiwee.care)
- Mise en place d'actions de sensibilisation au handicap par de la formation, des témoignages et du gaming (Santé Cie)
- Réalisation de sondages réguliers et anonymes sur le bien-être et la QVCT suivis d'actions concrètes (Hublo, Kiwee.care)
- Mise en œuvre de financements intégrant des critères sociaux ou environnementaux (Praemia REIM France)
- Suivi de la qualité immobilière et de la qualité d'exploitation des établissements de santé et des opérateurs (ex : critères de qualité d'usage, notations HAS, etc.) (Praemia REIM France)
- Analyse de la contribution des investissements à l'accès aux soins sur les territoires (Praemia REIM France)
- Dispositif de fond social santé piloté de manière paritaire avec les organisations syndicales pour venir en appui de dépenses de santé exceptionnelles et couteuses sortant du champ de remboursement du contrat responsable de frais de santé (EFS)
- Dispositif internalisé de pilotage des aménagements des postes de travail et de prévention des risques psychosociaux au travers d'une équipe spécialisée en ergonomie et en psychologie du travail (EFS)

### **Pilier 2 : Réduire les inégalités et promouvoir l'égalité des chances**

- Mise en place de solutions de support et d'accompagnement pour les patients en situation de difficulté, voire d'incapacité, avec les outils numériques (Kiwee.care)
- Promotion de solution du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (Kiwee.care)
- Valorisation de l'insertion professionnelle dans le recrutement, partenariats avec Pôle Emploi et Cap Emploi (Kiwee.care)

- Engagement pour réduire les inégalités de destin, promouvoir la solidarité et les métiers de la santé dès le Collège (accueil en stage de collégiens issus des secteurs de l'éducation prioritaire REP/REP+) (EFS)

### **Pilier 3 : Lutter contre le changement climatique. Produire et consommer de manière responsable**

- Promotion d'une politique de transport qui privilégie le train (Hublo, Dental Monitoring)
- Mise en place du Forfait Mobilités Durables (Hublo / EFS)
- Mise en place d'une charte de sobriété énergétique (Kiwee.care)
- Développement numérique écoresponsable (Kiwee.care)
- Mise en place d'ateliers de Fresque climat dans l'entreprise pour susciter la prise de conscience (Dental Monitoring)
- Mise en place d'un logiciel d'optimisation des déplacements (Santé Cie, Dental Monitoring)
- Engagement de réduction de l'empreinte carbone, porté par la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique des immeubles et l'engagement de construction durable des opérations de travaux (certification Haute Qualité Environnementale) (Praemia REIM France)
- Les achats constituent un levier majeur pour la réduction de déchets. Le SPASER 2023 – 2025 s'est fixé un plan progrès pour atteindre 100% de marchés notifiés avec une considération environnementale et sociale. (SPASER : schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) (EFS)

### **Pilier 4 : Renforcer la coopération et les partenariats**

- Constitution de commissions pour adresser des problématiques communes (Association des Acteurs de la French Care)
- Participation à la Commission RSE des Acteurs de la French Care (Kiwee.care, Praemia REIM France, Hublo, EFS, Hoppen, FHF)
- Participation aux baromètres de marché (notamment celui de l'Observatoire de l'Immobilier Durable) afin de maximiser le partage des données RSE et contribuer à une meilleure transparence et diffusion des bonnes pratiques (Praemia REIM France)
- Développement de partenariats croisés autour de la RSE afin d'accroître la sensibilisation au don de sang des salariés et usagers du secteur privé (entreprises, centres commerciaux...) comme du secteur public (domaines culturel, sportif, éducatif, ministères...) (EFS)

A compléter...